



SÉCURITÉ FERROVIAIRE EN EUROPE : PARLONS D'UNE MÊME VOIX !

La Commission Européenne, vassale des entreprises ferroviaires, a décidé de supprimer sous couvert d'expérimentation le niveau de langue B1 requis pour les agents de conduite. La Fédération CGT des Cheminots a décidé de rencontrer les députés européens afin de combattre cette décision.

Les entreprises ferroviaires, toujours avides de plus de concurrence, ont exigé de la Commission que, sous couvert d'expérimentation, les conducteurs pourraient conduire sans justifier du niveau B1 requis pour la licence. L'expérience montre que la maîtrise de la langue est un élément essentiel de la sécurité ferroviaire. Trop souvent, des incompréhensions entre les acteurs de la sécurité sont une des causes des accidents ferroviaires. De nombreux exemples nous sont remontés d'événements ayant impacté la sécurité et dont seuls le professionnalisme des travailleurs et une solide formation, ou ce qu'il en reste, ont permis d'éviter le pire.

Pendant de nombreux mois, la fédération CGT s'est engagée, avec la fédération européenne des travailleurs du transport et nos camarades des syndicats européens, dans un travail de réécriture de certains points de la directive européenne qui a créé la licence. La ligne directrice qui a alors animé nos travaux est une ligne sociale afin de privilégier l'humain, sans céder aux pressions du capital pour qui les syndicats sont toujours ceux qui empêchent d'engranger des bénéfices.

Une formation de haut niveau pour tous les conducteurs, une prévention santé de haut niveau, un accompagnement des conducteurs devenant inaptes, étaient les revendications dont certaines auraient pu aboutir.

Lors de ces discussions, le sujet du niveau de langue a été abordé et les parties prenantes ont convenu que le niveau B1 était un minima, déjà objet d'un compromis selon les syndicats membres d'ETF.

La fédération CGT des cheminots a décidé, avec ETF et d'autres syndicats européens, de rencontrer les députés européens membres de la Commission Transports du Parlement Européen. Lors de ces rencontres, les députées PC, PS, EELV ont soutenu notre démarche et ont acté un processus d'intervention tant au niveau de la Commission Européenne qu'au Parlement.

Malgré le blanc-seing donné par le gouvernement Macron à la Commission, le Ministère des Transports ne daignant pas s'occuper du problème, et l'EPSF ne souhaitant pas se prononcer sur le sujet, une partie des responsables d'autres pays a dénoncé ce projet de modification.

Pour la CGT, la lutte continue pour ne pas laisser abaisser le niveau de sécurité au nom de la rentabilité.

Les interventions des élus européens, questions écrites, interpellations de la Commission Européenne et le travail commun à plusieurs groupes politiques, sont à mettre au crédit de notre organisation et constituent un levier pour aboutir à la réouverture de la directive pour des normes plus sociales dans une certification de haut niveau.

